



Réunion Conseil Municipal

Vendredi 20 Janvier 2017

Compte Rendu de Séance

Présents : 11

Excusés : 0

Absents : 0

**Le Président ouvre la séance à 20 h 00**

Secrétaire de séance : **Martine MANCHON**

La séance est ouverte avec la lecture du dernier compte-rendu de séance du 16 Décembre 2016.

### Ordre du jour

#### I Avenir du RPI de la vallée

Monsieur le Maire remercie et se félicite de voir la totalité du Conseil Municipal, présent à cette séance. Il souligne la convocation de cette séance suite à la demande de plusieurs Conseillers Municipaux.

Suite aux articles de presse parus en fin d'année 2016, le Maire donne la parole aux conseillers désirant s'exprimer sur ce sujet.

Jérôme GARNERET prend la parole et relate un certain nombre de dates où le sujet de la pérennité de notre RPI a été évoqué. Il regrette d'autres périodes où l'information de certaines réunions n'a pas été donnée et retracée.

D'autres conseillers s'expriment succinctement et il est demandé au Maire, des précisions voire des explications sur un manque flagrant de communication sur ce délicat sujet que représente toujours la scolarité de nos enfants fréquentant le RPI de la vallée. La globalité du débat fait ressortir le sentiment d'une divergence malheureuse quant au positionnement du Maire de la commune dans les différentes rencontres ayant eu lieu ces dernières années, tant au niveau local qu'au niveau communautaire, celui-ci étant également Président de la Communauté de Communes du Pays Baumoises et dépositaire au 01/01/2016 de la compétence Petite enfance et périscolaire.

A la demande de Jérôme GARNERET, appuyée par l'ensemble des Conseillers, le Maire s'engage à produire, en collaboration étroite avec les autres Maires du RPI, un « Droit de Réponse » qui sera publié prochainement dans la presse locale. Ceci, dans le but de recadrer les incompréhensions et les mauvaises interprétations des différentes parties prenantes sur ce dossier.

Pour clore le débat, le Maire informe l'assemblée de son souhait de rencontrer très prochainement les représentants de l'inspection académique de Besançon, en charge de la déclinaison de la « carte scolaire » sur les territoires de son ressort.

## II- Questions diverses

### Projet de travaux de sécurisation

La commune souhaite élaborer un projet de sécurisation en entrée de village côté Clerval. A cet endroit, Monsieur TROUILLOT, riverain est favorable à une cession de terrain au profit de la commune, pour permettre la sécurisation du secteur.

Les services du « STA » conseillent à la commune d'engager une étude avec un cabinet de Géomètre pour établir le projet, respectant les préconisations d'aménagement actuellement en vigueur.

### Travaux accessibilité

Le Maire soumet au Conseil 3 variantes de barrières, afin de terminer la sécurisation de l'accès PMR (Personnes à Mobilité Réduite) de la salle communale. Ce choix arrêté, l'artisan retenu va procéder à la fabrication et à la pose de cet équipement dans les délais les plus rapides.

L'ordre du jour épuisé, le Maire clôture la séance à 22 heures 00.